



FÉDÉRATION SYNDICALE UNITAIRE

Enseignement, Education, Recherche, Culture, Formation, Insertion

Section départementale du Tarn

MOTION présentée lors du CDEN du 11 février 2016

Lors du précédent CDEN, nous nous étions alarmés de la dégradation du dialogue social dans notre pays et du bien mauvais signal donné par l'arrestation au petit matin de salariés d'Air France coupables de défendre leur emploi et conduits au désespoir par leur direction au service exclusif des actionnaires.

Depuis, les faits nous ont donnés raison et c'est avec effroi et colère que nous avons appris la condamnation à de la prison ferme des syndicalistes de Goodyear. Ils n'avaient pas détourné d'argent public, ils n'avaient pas organisé d'évasion fiscale mais avaient tout simplement défendu comme ils le pouvaient des centaines d'emploi et leurs camarades de travail en grande souffrance. Il est à souligner que Goodyear et les cadres avaient retiré leurs plaintes initiales et que c'est le Parquet, c'est-à-dire le gouvernement qui a maintenu les poursuites et obtenu cette condamnation.

Avec la constitutionnalisation de l'état d'urgence qui peut permettre d'interdire à tout moment n'importe quelle manifestation ou de surveiller sans limite ceux que l'administration juge comme pouvant constituer une menace à l'ordre public, l'organisation syndicale que nous représentons ne peut que s'inquiéter et dénoncer ce qui apparaît de plus en plus clairement comme une volonté de bâillonner la démocratie sociale.

Évidemment, lorsque l'on sert un maître non élu, la finance, on ne peut s'attendre à ce que la démocratie y trouve son compte.

Notre pays plonge dans une spirale de répression et de vision à courte vue, favorisant tous les obscurantismes : que penser d'un premier ministre exhortant désormais à refuser d'expliquer les choses ? Que penser de sa mise en cause des scientifiques et de son soupçon qu'expliquer, ce serait déjà excuser ?

Est-ce ainsi qu'il entend que les enseignants fassent leur travail d'éducateurs ? C'est à peu près aussi pertinent que de prétendre que les climatologues sont complices des catastrophes climatiques sous prétexte qu'ils cherchent à en comprendre les mécanismes.

Quelque chose ne tourne pas rond dans notre pays, et le débat nauséabond sur la déchéance de nationalité y participe, recyclant les propositions de l'extrême-droite tout en faisant mine de la combattre.

Sur tous ces sujets, la FSU réitère son attachement aux valeurs et aux idéaux républicains et démocratiques : non à la répression syndicale, non à l'état d'urgence à durée indéterminée, non à la déchéance de la nationalité.

Et la FSU alerte sur la déconnexion de plus en plus grande entre France d'en haut et France d'en bas, comme disait un ancien premier ministre, qui fait le lit des pensées et des actions anti-démocratiques, que ce soit l'extrême droite ou les théories de moins en moins cachées des tenants d'un gouvernement des experts et des cabinets technocratiques contre une population qui ne peut savoir ce qui est bon pour elle.

On a l'illustration de ce dernier phénomène avec l'entêtement ministériel au sujet d'une réforme du collège jamais négociée et qui rencontre l'opposition d'une majorité de collègues et de plus en plus de parents.

De l'appauvrissement disciplinaire à la mise en cause du cadre national et de l'égalité entre les élèves en passant par la mise en concurrence des matières entre elles, la suppression d'options et de dispositifs ayant fait leur preuve, la mise en place de dispositifs tels l'Aide Personnalisée ayant à l'inverse fait la preuve de leur inefficacité au lycée, c'est toute la profession qui mesure l'ampleur des dégâts et qui le 26 janvier a fait massivement grève au collège malgré l'intense propagande, oscillant entre autoritarisme et vacuité, de l'Administration.

La FSU continue, avec l'intersyndicale représentant 85 % des personnels, de demander le retrait de la réforme et l'ouverture de négociations pour une autre réforme.

En 2015, pour préparer le second CTSD du 10 avril sur la carte scolaire du premier degré, nous avons pu travailler dans de bonnes conditions sur les propositions de l'administration grâce au vote unanime contre le projet lors du CTSD précédent. Nous espérons à l'avenir avoir accès à ces informations dès le premier CTSD afin de travailler dans la transparence avec l'administration. Cette année, nous avons reçu dans un premier temps des documents sans propositions. Suite à la demande conjointe FSU-FO, nous nous sommes retrouvés avec des propositions réalisées vraisemblablement par Microsoft qui proposent une fermeture dans toutes les écoles n'atteignant pas la capacité d'accueil après fermeture et une ouverture dans celles qui dépassent ce plafond. Ce doit être le résultat du protocole signé entre notre Ministre et l'entreprise de Bill Gates.

Dans d'autres départements de l'académie, ce sont bien les propositions de l'administration qui sont fournies aux représentant-es des personnels. Qu'est-ce qui empêche madame la DASEN du Tarn de faire de même ?

De plus, lors du CTSD du 9 février préparatoire à ce CDEN, Mme la DASEN a refusé un vote séparé des organisations syndicales sur les ouvertures, les fermetures et les seuils, malgré plusieurs demandes de notre part. Nous déplorons cette manœuvre qui a permis de faire passer le projet de l'administration, l'ensemble des organisations syndicales ne s'exprimant pas contre.

Lors de cette instance, nous ont été présentées les mesures de carte scolaire proposées. Malgré l'intervention des organisations syndicales, les décisions étaient déjà prises. Pour la FSU, le CTSD n'est pas une simple chambre d'enregistrement.

Quel fut d'ailleurs notre étonnement et notre mécontentement lorsque nous avons appris que l'IEN de Castres avait appelé certaines écoles pour leur annoncer « une fermeture décidée par la DASEN », avant même la tenue du CTSD.

Comment parler de dialogue social apaisé dans ces conditions ?

Nous espérons donc que ce CDEN sera une instance démocratique qui laissera toute sa place au dialogue social, contrairement au simulacre de démocratie qui a eu lieu lors du CTSD.

Pour la rentrée prochaine, les prévisions d'effectifs élèves pour le Tarn sont en légère baisse de 149 élèves, soit - 0,5%. Avec une dotation de 2 postes supplémentaires, la situation va rester sensiblement la même que cette année. Pour preuve, les seuils définis pour les ouvertures et fermetures de classes restent inchangés et évidemment beaucoup trop élevés selon nous.

Le redécoupage des circonscriptions, alignées sur les bassins de recrutement des collèges, nous inquiète. C'est bien le début de la mise en place d'établissements publics du socle commun (EPSC), dans laquelle le principal du collège deviendrait le chef de l'EPSC, comme préconisé dans le rapport des inspecteurs généraux sur le « *Pilotage et fonctionnement de la circonscription du premier degré* ». Cela serait la fin des Ecoles Communales au profit d'une école/collège de la communauté de communes. La loi Notre s'appliquera donc aussi à l'Ecole Publique. Nous nous opposerons à ces projets, qui visent à donner une place encore plus importante aux collectivités territoriales dans la gestion de l'Education Nationale et permettront des suppressions de postes par globalisation des effectifs d'écoles.

De plus, 6 RPI vont se retrouver à cheval sur 2 circonscriptions. Cela pose question : quel IEN va valider le projet d'école ?

De plus, au moment où nous manquons encore cruellement d'enseignant-es, vous nous proposez à nouveau de prendre 1/2 poste de CPC pour compléter la mission sur l'organisation de la formation initiale et continue. 1 poste de MAI est également affecté à la circonscription de l'IEN-A. En 2 ans, ce sont 2 postes entiers qui sont affectés à une circonscription qui ne comporte aucun élève, aucun enseignant, aucune école. D'autres circonscriptions voient leur taille augmenter :

- 19 écoles supplémentaires pour la circonscription d'Albi avec seulement un demi-poste de CPC de plus,
- 8 écoles supplémentaires pour la circonscription de Carmaux-Monts d'Alban sans moyens supplémentaires,

- 5 écoles supplémentaires pour la circonscription de Gaillac sans moyens supplémentaires,
- 3 écoles supplémentaires pour la circonscription de Lavaur sans moyens supplémentaires.

La situation des remplacements, malgré l'utilisation des personnels en surnombre dans le département, est toujours aussi tendue, avec des dizaines de classes non remplacées dans la période hivernale. La création de seulement 2 postes de remplacement pour la rentrée prochaine est pour nous largement insuffisante. Va-t-on voir, comme l'an dernier, des contractuels non formés recrutés pour enseigner dans les écoles tarnaises ?

Les enseignant-es, notamment lors de la journée d'action et de grève du 26 janvier, exigent une réelle reconnaissance, qui passe par des conditions de travail et d'enseignement améliorées et par une augmentation significative des salaires.

Nos collègues n'en peuvent plus de travailler 50 heures ou plus par semaine. Nombre d'entre eux/elles travaillent à temps partiel pour ne faire que des semaines de 40 heures avec des revenus, pour les débuts de carrière, inférieurs au SMIC. Vous avez refusé des temps partiels sur autorisation l'an dernier. Quel a été le suivi des personnels concernés ? Nous demandons que le CHSCT-SD soit saisi de cette question.

Pour le SNUipp-FSU des conditions décentes de travail pour les PE et d'apprentissage pour les élèves nécessitent des écoles ne dépassant pas 25 élèves de moyenne par classe et 20 en REP, dans les quartiers difficiles, les petites écoles à 2/3 classes et les écoles de montagne ou en rural isolé. Elles nécessitent aussi que les enseignant-es absent-es soient remplacé-es dans leur classe : une classe non remplacée, ce sont les conditions de travail de toute l'école qui sont mises à mal.

Pour redonner espoir aux familles et aux élèves de ce département en leur donnant des conditions décentes de travail et d'apprentissage, voici les écoles dans lesquelles il faut ouvrir une classe supplémentaire dès la rentrée 2016 :

DENOMINATION	COMMUNE
FONTALBA	AIGUEFONDE
	ALBAN
CAMILLE CLAUDEL	ALBI
CLAUDE NOUGARO	ALBI
HERRIOT	ALBI
JEAN-JACQUES ROUSSEAU	ALBI
L et R AUBRAC	ALBI
LA CURVEILLERE	ALBI
LA VISCOSE	ALBI
LOUIS FIEU	ALBI
MAZICOU	ALBI
RAYSSAC MIXTE	ALBI
ROCHEGUDE	ALBI
SAINT-EXUPERY	ALBI
	AMBRES
VOULPILLAC	ANDOUQUE
	ARTHES
BONNECOUSSE	AUSSILLON
JULES FERRY	AUSSILLON
LES AUQUES	AUSSILLON
VAL D'AUSSILLON	AUSSILLON
	BOUT-DU-PONT-DE-LARN

DENOMINATION	COMMUNE
	BRASSAC
	BRENS
LES VIGNALS	BURLATS
	CADALEN
JEAN JAURES	CAGNAC-LES-MINES
	CAMBON
	CAMBONNET-SUR-LE-SOR
JEAN JAURES ELEM	CARMAUX
AILLOT	CASTRES
BISSEOUS ELEM	CASTRES
BISSEOUS MAT	CASTRES
CENTRE ELEM	CASTRES
CENTRE MAT	CASTRES
JACQUES PREVERT	CASTRES
LADEN	CASTRES
OLIVIER MESSIAEN	CASTRES
ROULANDOU MAT	CASTRES
VILLEGODOU ELEM	CASTRES
	COUFOULEUX
	COUFOULEUX
CLAUDE NOUGARO	DAMIATTE
	DOURGNE

DENOMINATION	COMMUNE
	FLORENTIN
CATALANIS	GAILLAC
LA CLAVELLE	GAILLAC
LA VOULTE	GAILLAC
LENTAJOU	GAILLAC
TESSONNIERES	GAILLAC
CRINS	GRAULHET
EN GACH	GRAULHET
GAMBETTA	GRAULHET
L'ALBERTARIE	GRAULHET
VICTOR HUGO	GRAULHET
	GRAZAC (3)
	JONQUIERES
	LABASTIDE-ROUAIROUX
	LABESSIERE-CANDEIL
MARIE CURIE	LABRUGUIERE
PASTEUR	LABRUGUIERE
SAINT-HILAIRE	LABRUGUIERE
VICTOR HUGO	LACAUNE
	LACAUNE
	LAGARRIGUE
	LAGRAVE
CENTRE ELEM	LAVAUUR
CENTRE MAT	LAVAUUR
LE PIGNE ELEM	LAVAUUR
LES CLAUZADES ELEM	LAVAUUR (2 postes)
	LE BEZ
	LE SEQUESTRE
	LEMPAUT
GEORGE SAND	LESCURE-D'ALBIGEOIS (2 postes)
ELEM	LISLE-SUR-TARN
MAT	LISLE-SUR-TARN

DENOMINATION	COMMUNE
	MARSSAC-SUR-TARN
GRAVAS MEYER	MAZAMET
LA LAUZE	MAZAMET
LES BAUSSES	MAZAMET
REPUBLIQUE	MAZAMET
	MONESTIES
LA SIGOURE	MONTREDON-LABESSONNIE
LES FOURNIALS	MONTREDON-LABESSONNIE
TEULET	MOUZIEYS-TEULET
	NAVES
ELEM	REALMONT
	SAINT-AFFRIQUE-LES-MONTAGNES
	SAINT-GERMAIN-DES-PRES
MARIE CURIE	SAINT-JUERY
RENE ROQUIER	SAINT-JUERY
	SAINT-PIERRE-DE-TRIVISY
HENRI MATISSE MOLETRIN-CADE	SAINT-SULPICE
MARCEL PAGNOL	SAINT-SULPICE (2 postes)
LONGUEGINESTE	SAIX
	SAIX
	SALVAGNAC
	SERENAC
	SOREZE
	SOUAL (2 postes)
	TERSSAC
	VABRE
	VALENCE-D'ALBIGEOIS
	VERDALLE
	VIVIERS-LES-MONTAGNES (2 postes)

RPI

SAINT-AMANS-SOULT
CARLUS POULAN-POUZOLS
BLAYE-LES-MINES LABASTIDE-GABAUSSE TAIX
CASTRES LES FARGUETTES CARBES FREJEVILLE
SAINT-JEAN-DE-RIVES SAINT-LIEUX-LES-LAVAUUR

La FSU est engagée dans la construction d'un autre avenir pour tous les jeunes et refuse la régression programmée par les gouvernements successifs depuis des années.

Les moyens nécessaires à une vraie refondation de l'école dans le Tarn, nous les avons chiffrés :

- ☞ **117 postes** pour qu'aucune école n'ait une **moyenne supérieure ou égale à 25 élèves par classe et 20 en REP**, dans les quartiers difficiles qui ne sont plus reconnus en éducation prioritaire ou en zone montagne
- ☞ **38 postes RASED** pour reconstituer 18 antennes RASED complètes avec 1 maître G, 2 maîtres E et 1 psychologue scolaire
- ☞ **33 postes de remplaçant-es** pour reconstituer une brigade de remplacement formation continue, soit 2% du nombre d'enseignantEs total du département (retrouver l'existant d'il y a 20 ans)
- ☞ **20 postes de remplaceant-es** pour qu'il n'y ait plus de classe non remplacée pendant plusieurs jours et d'enfants scolarisés dans des classes à plus de 35, voire 40 élèves quand il faut accueillir les élèves des collègues non remplacé-es
- ☞ **75 postes** pour revenir à un taux de scolarisation de 50 % des **enfants de moins de 3 ans**
- ☞ **50 postes** pour les **décharges de direction** (décharge complète à partir de 10 classes, demi-décharge de D6 à D9, quart de décharge de D2 à D5 et demi-journée de décharge pour les D1)
- ☞ **50 postes** comme 1ère étape de la mise en place du « **Plus de maîtres que de classe** » **version SNUipp-FSU**, qui n'a rien avoir avec la posologie homéopathique de notre Ministre, pour aller vers, à terme, 250 postes correspondant à 1 maître supplémentaire pour 5 classes.

**Pour une vraie refondation de l'Ecole,
le SNUipp-FSU Tarn demande la création de
383 postes**

Les hommes et les femmes politiques au pouvoir ne changent pas et le projet politique reste le même pour l'éducation : reproduire les élites et diminuer les dépenses.

Rappelons-nous qu'en 2011 l'ensemble des membres du CDEN, par la réunion d'un Comité Départemental pour des Moyens pour l'Education Nationale, sorte de CDEN alternatif, parlaient d'une seule voix pour réclamer des moyens à la hauteur des besoins : 600 postes pour l'Education dans le Tarn, dont 180 pour le 1er degré. La situation n'a que peu évolué et nous appelons à retrouver cette expression commune.

N'oublions pas que les services publics sont le seul bien de celles et ceux qui n'ont plus rien, et ils sont tous les jours plus nombreux du fait de la politique menée par ce gouvernement, comme de ceux qui l'ont précédé.